

Puy-Guillaume

le Mag
N°4 - Juillet 2016





Naissances :

- Le 21 novembre 2015 : Swann Giulian BARRI
- Le 03 décembre 2015 : Marylou CHAUSSADE
- Le 11 décembre 2015 : Tiago Adrien Frédéric CORREIA D'ALMEIDA
- Le 22 décembre 2015 : Marêva Gilda Rose BARBA
- Le 30 décembre 2015 : Gabin LAURENCON
- Le 11 janvier 2016 : Léa Neyma CHANFI
- Le 1^{er} mars 2016 : Axel Roland GENES
- Le 15 mars 2016 : Eléonore Christine Frédérique VIVIER
- Le 15 mars 2016 : Ewen Philippe Christian MALINGRE
- Le 30 mars 2016 : Léo Roland GIRARDI MARCON
- Le 16 avril 2016 : Ambre RIBET
- Le 16 avril 2016 : Océane RIBET
- Le 02 mai 2016 : Milla DOER
- Le 07 mai 2016 : Elso CHAUMIEN
- Le 13 mai 2016 : Ludwig Jean Gabriel CHASSAIN TREILLE DE GRANDSAIGNE

Baptême républicain :

- Le 28 mai : Erwan Aylone DELAVET

Mariage :

- Le 07 mai : Philippe BUCHON et Brigitte FOUCAUD

Décès :

- Le 07 novembre 2015 : Catherine DUMAST, divorcée HEURTAULT, 49 ans
- Le 08 décembre 2015 : Frédéric BATTIER, célibataire, 45 ans
- Le 10 décembre 2015 : Anna BRUN, veuve LAVIALLE, 82 ans
- Le 16 décembre 2015 : Jean POINT, époux, 80 ans
- Le 26 décembre 2015 : Serge LARRET, époux, 77 ans
- Le 27 décembre 2015 : Raymonde BREGHON, veuve ROUSSEL, 94 ans
- Le 31 décembre 2015 : Monique FAYET, divorcée HONORE, 64 ans
- Le 04 janvier 2016 : Henry ARISTIDE, veuf, 86 ans
- Le 06 janvier 2016 : Jean-Baptiste DEPALLE, veuf, 94 ans
- Le 05 février 2016 : Jean-Luc BELLARD, époux, 53 ans
- Le 07 février 2016 : Micheline GRIVault, veuve RODRIGUEZ-MOLINA, 76 ans
- Le 22 février 2016 : Guy GIMEL, veuf, 84 ans
- Le 07 mars 2016 : Jean-François CITERNE, époux, 84 ans
- Le 05 mars 2016 : Jacques NALESSO, époux, 76 ans
- Le 10 mars 2016 : Roger SERGERE, époux, 93 ans
- Le 14 mars 2016 : Jeanne BERNARD, veuve BOIROT, 101 ans
- Le 20 mars 2016 : Michelle BALMES, veuve GROSLIER, 79 ans
- Le 30 mars 2016 : Gilbert CORRE, veuf, 95 ans
- Le 25 avril 2016 : Claudie MOULIN, veuve FRAISSE, 95 ans
- Le 09 mai 2016 : Nolhan DUMAS, enfant 14 mois
- Le 16 mai 2016 : Swann BARRI, enfant 6 mois
- Le 24 mai 2016 : Gisèle MARCHAND, veuve PARRAUD, 82 ans

MÉDAILLÉS 2015

La cérémonie des vœux du maire est l'occasion de mettre à l'honneur l'action ou l'activité de certains de nos concitoyens qui œuvrent au service des administrés. En janvier dernier, trois médailles ont été remises. Pascale BOFFETY a reçu des mains du sous-préfet, Gilles TRAIMOND, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 30 ans de service, échelon vermeil. Christian LEHMAN a reçu quant à lui la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 années de service, échelon argent. La collectivité a également voulu remercier le docteur Michel GABÉ pour ses 38 années passées au cœur de la cité verrière, soulignant par la remise de la médaille de la ville par le maire Bernard VIGNAUD, la disponibilité, l'écoute et le professionnalisme dont a fait preuve ce médecin qui part pour une retraite méritée.

Place Jean MOULIN et square du 19 mars 1962

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2016, le Conseil Municipal a statué sur la dénomination du parking de l'école maternelle ainsi que sur le square, à côté de la Maison Roche. La stèle Jean Moulin étant placée dans un square peu adapté à l'accueil des commémorations, il a été décidé de déplacer celle-ci et de l'installer sur le parking de l'école maternelle. Ainsi, cette nouvelle place s'appellera désormais « Place Jean Moulin ». Le square actuellement dénommé Jean Moulin deviendra quant à lui, le « square du 19 mars 1962 », après accord des associations d'anciens combattants.

Trophées de la ville

Les trophées des sports étaient organisés tous les deux ans. Depuis l'an dernier, la municipalité a décidé de décerner, chaque année, ces récompenses communales. Afin de valoriser tous les talents, les lauréats seront désignés parmi celles et ceux qui portent l'image de la ville que ce soit par le sport, la musique, la cuisine, l'art, l'artisanat... Si, cette année, vous avez remporté un prix dans un concours, quelle que soit la discipline, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie avant le 16 Septembre 2016. Remise des prix le Vendredi 4 Novembre, à la salle des fêtes.

Voici déjà venu le moment de la parution du Mag 4, l'occasion de m'adresser à vous et de vous exposer les actions en cours et à venir dans les prochaines semaines.

Vous le savez, nous travaillons à des améliorations pour le partage des espaces de circulation et de stationnement dans le centre-bourg. Vous avez pu participer lors de la réunion du mois de mai à la présentation des propositions et des réflexions du bureau d'étude et des conseillers en charge de ce dossier. Les échanges très constructifs dont il a été pris note nous permettront un juste positionnement dans l'intérêt général.

Vous le savez également, nous sommes en recherche d'un médecin devant remplacer le Docteur Gabé parti en retraite et le Docteur Mazal qui a quitté le cabinet. La recherche n'est pas aisée. Nous avons réuni les professionnels de santé plusieurs fois et certains ont bien voulu apporter leur aide financière aux côtés des mairies de Puy-Guillaume, Noalhat, Paslières, Lachaux et Ris qui ont souhaité faire acte de solidarité pour payer la mission de recherche d'un médecin. À ce jour, malgré plusieurs contacts établis et plusieurs visites de candidats qui semblaient très intéressés, cette mission n'a toujours pas abouti.

Parallèlement, à notre initiative et en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, les professionnels de santé élaborent un projet local de santé qui devrait rendre notre territoire attractif dans ce domaine, faisant de Puy-Guillaume un « pôle santé » de référence.

Puy-Guillaume devra également tenir son rang au sein de la nouvelle grande Communauté de Communes en gestation depuis la ratification de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) sur le point d'associer « Entre Allier et Bois noirs » à « Thiers Communauté », « Montagne Thiernoise » et « Communauté de Courpière ». Empreint d'un fort esprit de solidarité, je participe aux études et à la construction de ce nouveau territoire voulu par le législateur, sans jamais perdre de vue la notion de proximité, c'est à dire l'intérêt des administrés de notre proche bassin de vie et de nous, Puy-Guillaumoises.

Enfin, soyez prêts pour l'été qui pourra vous rassembler dans ses animations préparées et organisées par la commission des festivités et les associations locales.

Vous êtes attendus !

Alors... Bonnes fêtes estivales à Puy-Guillaume et bonnes vacances !!!

Bernard VIGNAUD

SOMMAIRE

- Etat Civil
- Vie Municipale 2
- Intercommunalité . 5
- Social 6
- Festivités 8
- Jeunesse 9
- Culture 12
- Sports 14
- Urbanisme 16
- Travaux 18
- Vie Economique .. 20



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE DE PUY-GUILLAUME

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la collectivité.

Le **budget primitif** est tout d'abord voté et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. En cours d'année, des **budgets supplémentaires ou rectificatifs** sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

De plus, des **budgets annexes** retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.

La commune de PUY-GUILLAUME dispose de 6 budgets annexes distincts, à savoir :

- Budget annexe du service de l'eau
- Budget annexe du service assainissement
- Budget annexe pour le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)
- Budget annexe du lotissement des Bouchauds
- Budget annexe de l'atelier-relais
- Budget annexe du camping-piscine

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

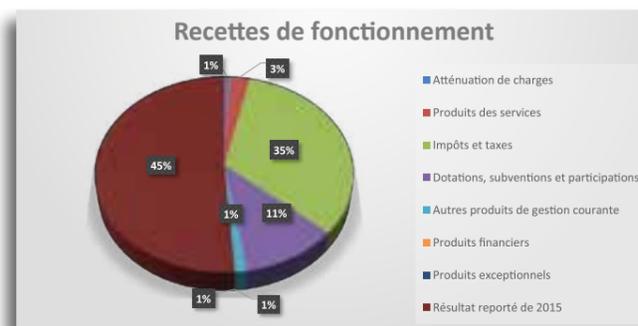
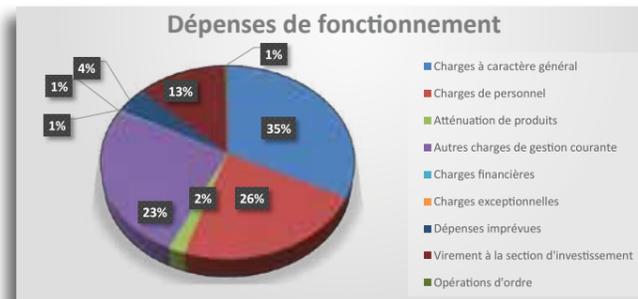
Comme chaque année, il appartient au Conseil Municipal de fixer les taux applicables aux bases des taxes foncières bâties, foncières non-bâties, habitation et CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Malgré un contexte financier tendu et une baisse importante des dotations de l'Etat, 100.000€ de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en moins pour 2016 et 250.000€ en moins cumulé depuis 2012, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux applicables aux bases d'imposition pour 2016, soit :

- Taxe d'habitation : 9.69%
- Taxe foncière bâtie : 15.56 %
- Taxe foncière non-bâtie : 79.36%
- Cotisation foncière des entreprises : 22.74 %

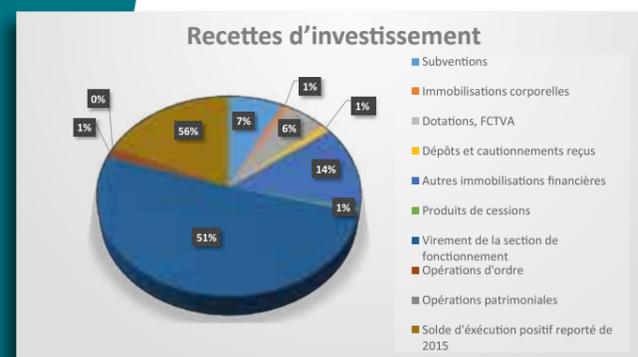
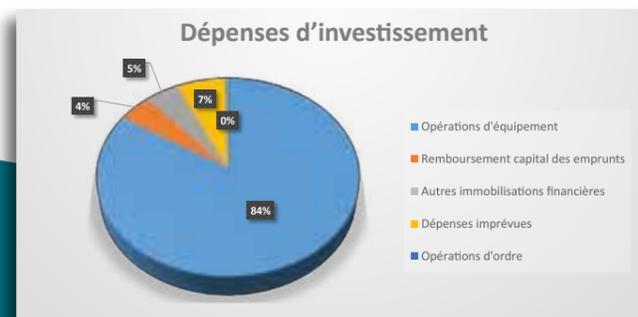
BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour **9.139.140,88 €**



BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses pour **2 245 201,99 €**



MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ABAISSEMENT LUMINEUX



Suite aux différentes baisses de dotation de l'Etat, la commune est à la recherche des sources d'économie. Ainsi, la municipalité a souhaité réduire les dépenses d'éclairage nocturne.

À la demande de la municipalité, le SIEG du Puy-de-Dôme (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) a remis un diagnostic concernant l'état actuel des points lumineux.

La commune dispose de 924 points lumineux dont 104 sont considérés comme vétustes, ce qui représente 11% du parc. Dans un premier temps, il est envisagé de procéder au remplacement des lampes défectueuses ce qui permettrait de faire quelques économies d'énergie.

Le coût de cette opération s'élèverait à 144.000 € dont 50% seraient pris en charge par le SIEG, laissant à la commune une charge de 72.000 €

Par ailleurs, le SIEG préconise également dans son diagnostic, un programme d'abaissement de l'intensité lumineuse, alternative à la coupure de l'éclairage public la nuit.

Cet abaissement pourrait permettre à terme de réaliser une économie d'environ 22.000 € par an.

Le coût de cette opération s'élèverait à 120.000 € dont 50% seraient également pris en charge par le SIEG.

Un essai d'abaissement lumineux est actuellement réalisé dans la rue Émile Zola afin de se rendre compte du résultat et de recueillir l'avis des usagers.

Si l'expérience se montre concluante, ces opérations seront réalisées en deux temps afin de pouvoir échelonner le financement sur deux exercices budgétaires.

La rénovation des 104 points défectueux devrait être effectuée en 2016 et l'abaissement lumineux la nuit pourrait être réalisé en 2017.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS 2015



Les premiers prix du concours des illuminations de Noël 2015 de la municipalité ont été remis, dans la catégorie des particuliers à Patrick Sivet, « Chez Bonhomme » et dans celle des commerçants, à la boucherie Munoz, rue Joseph Clausat.

Michel Moureau, adjoint, et président du jury composé d'élus a remercié les commerçants, nombreux à avoir décoré leurs vitrines, contribuant ainsi à égayer le centre bourg durant les fêtes de fin d'année. Malgré une baisse de participants dans la catégorie des particuliers, huit en 2015 contre quatorze en 2014, la qualité et l'harmonie des illuminations étaient au rendez-vous et le jury a dû s'employer à départager les lauréats.

Pour 2016, au vu de la baisse de participation, la municipalité, qui souhaite s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'économie, a décidé de ne plus reconduire le concours des illuminations, **mais laisse libre cours aux initiatives individuelles pour l'embellissement des vitrines et des habitations.**





MAI, LE MOIS DES COMMÉMORATIONS

Samedi 7 mai, à l'initiative de la municipalité et de l'Association des Collectionneurs de Véhicules Militaires d'Auvergne présidée par Joël Dosjoub, près d'une trentaine d'engins de la seconde guerre mondiale ont défilé rue Joseph Claussat et ensuite été exposés place Jean Jaurès, en commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Dans la matinée, les participants en tenues civiles et militaires d'époque ont rendu visite aux résidents du Foyer-Logement et un récital de musiques des années 40 a été donné sur le kiosque par « Les Enfants de la Dore », le tout animé par la radio locale « Variance FM ».

Cérémonie du 08 mai au monument aux morts.



Un temps de réflexion et de recueillement, un temps de partage et de fraternité. Puy-Guillaume a célébré, le 29 mai, le centenaire de la bataille de Verdun, symbole de la Grande Guerre, Capitale mondiale de la Paix, des Libertés et des Droits de l'Homme, relayant ainsi un message universel de paix et fraternité entre les peuples.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les habitants installés sur la commune ces deux dernières années ont répondu présents à l'invitation de la municipalité, le samedi 2 avril. Ce fut l'occasion pour le maire, Bernard Vignaud, de leur présenter l'ensemble des conseillers et les attributions de chacun des adjoints.

Conçue comme un moment convivial de rencontre et d'échanges avec les élus, cette cérémonie d'accueil leur a permis de mieux connaître les services proposés par la commune ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme et d'équipement.

Ils ont pu repartir avec la toute dernière édition du guide pratique, recueillant les contacts utiles des différents services, commerçants, artisans, entrepreneurs et associations existants sur Puy-Guillaume.

Vous êtes nouvellement installé sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



Intercommunalité



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES LA MAISON DE L'ENFANCE

Depuis sa création, la Communauté de Communes « Entre Allier et Bois Noirs » s'est engagée dans une politique enfance et jeunesse en structurant des actions visant à répondre aux besoins des familles et des jeunes : accueil de loisirs les mercredis et petites et grandes vacances.

Les élus communautaires ont réfléchi à un projet d'équipement qui permettrait :

- De créer des locaux pour un futur Relais d'Assistants Maternelles (RAM)
- De mutualiser, dans une structure unique, les moyens des différentes activités en lien avec l'enfance jeunesse.

Pour ce faire, la communauté de communes a acquis une parcelle sur la commune de Puy-Guillaume, d'une superficie de 332 m², proche de l'école maternelle, avec démolition d'un bâtiment existant pour permettre une nouvelle construction. Ce nouvel espace comportera des lieux de vie pour les petits (salles d'activités) et des espaces communs.

Le 13 Mai 2016, les marchés ont été signés avec les entreprises retenues pour un montant total de 312 079.77 € HT. Les travaux devraient débuter avant l'été, pour une durée approximative de 10 mois.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE ALLIER ET BOIS NOIRS »

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté de Communes met en place un Accueil de Loisirs les mercredis après-midi et pendant les vacances, afin de proposer des activités aux enfants de 3 à 11 ans.

L'Accueil de Loisirs est un lieu d'accueil, de découvertes, de rencontres, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales de vie en société.

Situé à Paslières les mercredis après midi et durant les petites vacances scolaires, il se déroulera pendant le mois de juillet 2016 à l'école maternelle Fernand Roux, à Puy-Guillaume.

Nouveauté : depuis janvier 2016, une navette fonctionne les mercredis midi à la sortie des écoles pour le ramassage des enfants qui fréquentent le centre les après-midi.

Les demandes d'inscription doivent se faire auprès de l'ALSH : 04-73-94-82-65
clsh.paslieres@wanadoo.fr



Vente de composteurs individuels

Composter, c'est recycler les déchets verts du jardin et de la maison en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent. Le compost est un fertilisant d'excellente qualité et 100 % naturel. Il allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau.

Composter permet de réduire nos déchets (de cuisine et de jardin) et d'éviter les transports jusqu'à la déchetterie pour s'en débarrasser.

La Communauté de Communes « Entre Allier et Bois Noirs » met en vente des composteurs individuels **aux intéressés(es) du territoire de la collectivité**

- Composteur grand modèle (Bois ou plastique) : 37.00 € TTC
- Pack compostage grand modèle : 44.00 € TTC
- Aérateur « Brass'compost » : 16.00 € TTC

A compter du 2 mai 2016, la déchetterie sera ouverte :

Du mardi au samedi (inclus) : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

Broyage des végétaux :

A compter du 15 février 2016, les déchets de branches et branchages de feuillus sont acceptés sur le site de la déchetterie, dans un local spécifique à la disposition des usagers. Le diamètre des branches doit être de 2 cm minimum et 8 cm maximum. Le broyat sera mis à disposition gratuitement pour réutilisation en paillage ou autre.

ACTION SOCIALE Prévention des séniors

Les ateliers « Stop'Chutes » ont rencontré un vif succès et se sont terminés à la fin du mois de Juin. Sur douze séances entre Mars et Juin, les participants ont appris à gérer leur équilibre pour éviter les chutes. L'atelier « Séniors au volant, restez vigilants ! » qui a eu lieu le 9 juin dernier a également permis à une trentaine de conducteurs de tester leurs réflexes, de faire un point sur les nouveaux panneaux routiers.

La commune continue son action de prévention sur la santé des séniors en organisant une réunion d'information le **mardi 27 septembre, à 14 h, à la Salle des Fêtes de Puy Guillaume** pour présenter les nouvelles actions qui se dérouleront dès l'automne : mise en place d'un atelier « **Activ'Méninges** » pour booster la mémoire.

Un moment de convivialité clôturera cette réunion.



Amandine THEVENOT Assistante sociale de la commune

La mission d'une assistante sociale est d'assister tout un chacun dans un quotidien plus ou moins facile.

Amandine THEVENOT remplit cette mission pour les habitants de Puy-Guillaume, Ris et Châteldon.

Depuis 5 ans déjà, une convention régit ses interventions sur le secteur. Ainsi, elle consacre son temps aux personnes et familles sans enfant à charge alors que les assistantes sociales du Conseil Départemental œuvrent en direction des familles avec enfants.

Sur place, siégeant dans les commissions du CCAS, elle est une aide efficace, une « assistance administrative » dans le cadre du montage des dossiers de CMU, CAF, IMPÔTS et autres demandes d'aides et de secours. Elle assure le relais envers les différents services et administrations. En poste depuis 2009, vous pouvez la contacter aux horaires de ses permanences à la Maison ROCHE.

Tél : 04 73 94 10 86



La commune va participer à la **Semaine Bleue** (semaine nationale des retraités et de la personne âgée) qui se déroulera du 3 au 9 Octobre prochain.

Le programme des différentes manifestations qui seront organisées tout au long de la semaine, sera présenté lors de la réunion du 27 Septembre (entre autres : exposition, conférence sur le sommeil, concert, randonnée, etc ...). Des programmes seront également à votre disposition à l'accueil de la Mairie et dans les commerces, dès la rentrée de septembre, ainsi que sur le site internet de la commune.

LA MISSION LOCALE DE THIERS INTERVIENT À PUY-GUILLAUME !



Vous êtes âgé de 16 à 25 ans, non scolarisé, motivé pour la recherche d'un emploi ou d'une formation, à la recherche d'une aide pour votre orientation, vie sociale ou logement...

La Mission Locale c'est :

Un accueil de proximité, avec ou sans rdv, tous les mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 17h au sein des locaux de la Maison Roche.

Deux interlocuteurs qui vous connaissent et vous accompagnent dans toutes vos démarches :

Perrine Auzéras : 0683367670

et Raphaëlle Grisot : 0671808333

aux horaires de leurs permanences à la Maison ROCHE.

La Mission Locale propose :

Une écoute personnalisée.

Des solutions sur mesure adaptées à votre besoin (information et accompagnement vers l'emploi, la formation, le logement, le transport, la santé...).

La mobilisation de mesures spécifiques : contrats aidés, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation....

Des rencontres individuelles et collectives sur le territoire pour atteindre votre objectif.

Un suivi dans l'emploi.

Des rencontres avec des employeurs, des agences d'intérim et partenaires sociaux.

Des actions ponctuelles :

métiers liés à la saisonnalité, actions coutellerie, plasturgie et industrie, petits-déjeuners entreprises, cours de code....



PASSERELLE THIERS Association Intermédiaire pour la mise à disposition de personnel

Passerelle est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif, créée en 1988.

Elle a pour but de réinsérer les personnes éloignées de l'emploi, en leur faisant bénéficier de contrats de travail temporaires. Elle permet aux particuliers d'alléger le quotidien pour leurs tâches de repassage, garde d'enfants, soutien scolaire, ménage, jardinage, bricolage, assistance informatique, assistance administrative...

Elle permet aux collectivités de remplacer leurs agents sans avoir de contraintes administratives

Enfin, elle offre aux Professionnels le savoir-faire de ses salariés.

Annie COURTIAL

Chargée de développement

Tél : 07 85 08 72 84

mail : courtial.passerelle@orange.fr

Festivités

SIXIÈME ÉDITION de la fête de la Musique

La radio locale Variance FM en partenariat avec la Municipalité et l'association « Musicalement Vôtre » organisait le 21 juin dernier, sa sixième édition consécutive de la fête de la musique.

La soirée a commencé sur la place Jean Jaurès avec une première prestation du groupe Eclipse. Laissant place au groupe Folk Auvergnat « Wazoo », ce dernier a pu interpréter toutes ses dernières compositions en passant par les incontournables comme « La Manivelle ».

Encore une édition festive et musicale réussie grâce à la mobilisation de l'équipe de bénévoles de notre radio locale qui ne manque pas de mettre les petits plats dans les grands quand il s'agit de participer à l'animation de la commune.



FÊTE DE JUILLET

Le départ des festivités sera lancé le mercredi 13 juillet avec le traditionnel défilé organisé par le CAP-G. Les chars des associations communales battront le pavé du centre bourg au rythme des bandas et autres fanfares ou marcheband. Cette année, c'est le thème de l'eau qui animera le défilé.

Le jeudi 14 juillet, pour la fête nationale, un deuxième cortège défilera dans les rues. Celui-ci sera composé des Pompiers de Puy-Guillaume/Paslières, de notre fanfare locale, la société musicale « Les Enfants de la Dore », et d'une retraite aux flambeaux avec les petits Puy-Guillamois. Les lampions seront distribués en début de soirée sur la place Jean Jaurès à chaque enfant souhaitant défilé.

Après avoir traversé le centre bourg, le défilé arrivera au Parc des Expositions d'où le feu d'artifice sonorisé sera tiré par les artificiers de la société SODIP Pyrotechnie.

FÊTE PATRONALE

Cette année, la fête de la St Barthélémy se déroulera du 19 au 21 Août. Au programme de ce week-end, la course cycliste organisée par le club Avenir Cycliste de Cusset débutera les festivités le vendredi 19 août, à 19h.

Dès le vendredi, les forains animeront la place Jean JAURES.

Outre les stands de tir, de pêche aux canards, le public pourra se restaurer au snack sucré...et prendre place sur la traditionnelle chenille, dans les petites et grandes auto-tamponneuses, sur un manège pour enfants et pour les plus courageux, monter dans le Magic Dance. Seront présents aussi le palais du rire, et le cinéma 7D.

Le samedi, une démonstration de drift trike animera le centre bourg dès la fin d'après midi. Pour vous restaurer, en soirée, le CAP-G vous proposera un « moules/frites » à la salle des fêtes.

Pour clore les animations, un « petit » feu d'artifice sera tiré du toit de la Mairie le samedi, à la tombée de la nuit.



TÉLÉTHON 2016 : les 2 et 3 décembre

Un des grands moments festifs de la commune, la 3^e édition du TELETHON, sera sans nul doute riche de solidarité et d'animations.

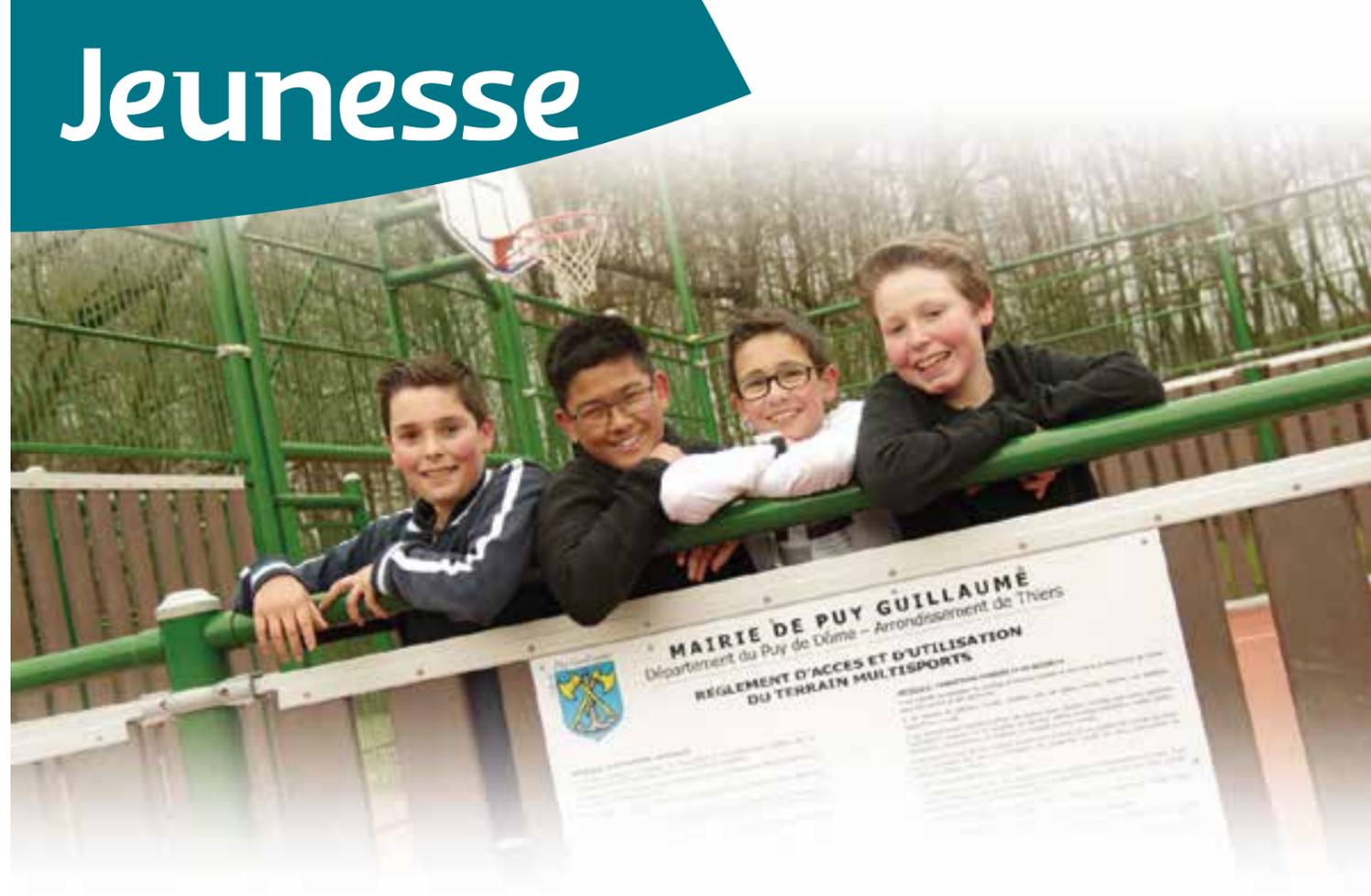
Grâce à la participation de presque toutes les associations de la commune, cette manifestation connaît un vif succès et ravit un public de plus en plus nombreux.

Outre les diverses activités proposées par le tissu associatif, un show spectaculaire devrait encore cette année enflammer le parc des expositions.

En ce qui concerne le programme, celui-ci prendra forme courant septembre.



Jeunesse



CITY PARC, UNE FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE

Après un peu plus d'une année de service, l'heure du premier bilan a sonné.

Cet investissement pour la jeunesse, voulu par la municipalité, connaît un véritable succès. Idéalement placé en périphérie du bourg et à proximité à la fois du collège, d'équipements sportifs et d'une zone d'habitation en pleine expansion, le city parc ne désemplit pas, mais qui fréquente ce lieu et pour quelles raisons ?

Lundi et mardi, la fréquentation semble en berne : trois ou quatre usagers en soirée, des filles d'environ quinze ans jouent au basket, mais elles semblent plutôt privilégier la convivialité du lieu aux performances sportives pouvant s'en assortir. Quelques poses « vapotage » confirment l'impression première. Originaires de Charnat, l'une d'entre elles, collégienne, attend que sa mère vienne la chercher ; quant à son amie, elle attend l'heure du véritable entraînement de basket auquel elle va se rendre dans quelques minutes. Quoiqu'il en soit le moment est calme et la détente est de mise. Presque tous les après-midi, à partir de 15h, nous rencontrons Yann et Jessy, âgés de 24 ans et originaires de Limons et Puy-Guillaume. Tous deux sont intérimaires à la verrerie et après leur journée de travail, ils viennent « taper une balle » pour décompresser de la journée. Ils apprécient la qualité du revêtement sur lequel « le ballon de foot réagit très bien aux effets... »

Mercredi 13h, c'est au tour Jérémy, Thomas, Alan et Léo de faire l'apprentissage de l'autonomie. Élèves en 5^e au collège Condorcet, l'un attend l'heure du tennis, l'autre attend que son père vienne le chercher pour l'accompagner à Vichy où il joue avec son ami au rugby, quant au troisième il part en courant, car il a oublié l'heure de son cours particulier. Bref, tous les quatre apprécient ce moment de liberté volé à un emploi du temps bien chargé et encore bien contrôlé par les parents.

La fin de semaine est plus dense, une petite communauté de jeunes de 3^e et 4^e est là presque tous les après-midis. Les visages changent, mais il y a en permanence une trentaine d'individus discutant, jouant au foot ou au basket, certains flirtant, quoi de plus normal à cet âge. La raison de cette présence massive est directement liée aux absences de certains professeurs de l'établissement voisin et les premiers rayons d'un soleil printanier aidant, voilà nos adolescents à l'extérieur.

Ils sont tous, sans exception, ravis de pouvoir se retrouver ainsi, hors murs. « Avant nous allions au parc paysager ou aux Bouchauds... mais là c'est mieux... même s'il manque le filet de volley... pourtant les crochets existent... regardez... il faudra le dire à Monsieur le Maire... »

ÉCOLES, GARDERIE

Au fil des mois

• **À l'école maternelle Fernand Roux** : au cours du 1^{er} semestre 2016, les classes de Moyenne et Grande section ont visité le musée de la céramique à Lezoux où les enfants ont participé à un atelier « poterie ». Le 5 avril, en soirée, la salle des fêtes a vécu à l'heure médiévale. Tous les élèves de maternelle accompagnés par trois classes de l'école élémentaire ont entraîné leurs parents dans de joyeuses danses médiévales, sous la houlette de leurs enseignantes, du conseiller pédagogique, du groupe de musiciens « Pérotine » et d'Annie Bourdoncle-Citerne pour la partie « chants ». Le 9 juin, deux classes ont participé aux Olympiades à Beauregard L'Evêque et le 24 juin, c'est la visite de la cité de l'abeille et du domaine de la Planche à Viscomtat.

• **À l'école élémentaire François Mitterrand** : début janvier, spectacle du cirque de Saint Petersburg en visite à Clermont pour la classe de M. Tulier, classe de découverte au Lavandou pour les CM2 de M. Chassain du 9 au 13 mai, bal médiéval en compagnie des maternelles pour les classes de Mesdames Moulin, Raynaud et Tournaud, randonnée pédestre à Châteldon en juin, à la découverte du bourg médiéval pour les élèves qui ont visité le château de Guédelon en septembre. En fin d'année scolaire, participation aux Olympiades du secteur sur le stade Jean Mommessin pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CLIS, atelier artistique des CE1 de Mme Goiran et de la CLIS de Mme Roumet pour rénover la palissade du jardin pédagogique.

• **À la garderie** : pendant la pause méridienne, les enfants de l'école élémentaire participent à de nombreuses activités. Avant les vacances de février, les animateurs ont organisé un concours de dessins, récompensé par des trophées réalisés par Brigitte et Grégory. Les dessins ont ensuite été affichés dans le réfectoire. D'autres enfants préfèrent se détendre à l'atelier percussions sous la houlette d'Annie Bourdoncle. À l'école maternelle, les enfants présents s'adonnent aux jeux dans la cour en compagnie de Patricia, Agnès et Stessy. Lors de la garderie du soir, le « menu » proposé est très varié : activités manuelles et jeux divers occupent les petits et les plus grands jusqu'à l'arrivée des parents.



Les classes de CM2, sur les traces de Marcel PAGNOL

Les élèves de CM2 de l'école François Mitterrand sont partis en classe de mer au Lavandou du 9 au 13 mai inclus. Sur place, ils ont goûté aux traditions provençales (contes, danses, chansons, pétanque et même tappenade, anchoïade et pastisade). De plus, ils sont partis toute une journée dans la garrigue, sur les lieux de vacances de Marcel Pagnol. Là, ils ont pu marcher dans les pas de Marcel et de son ami Lili, grimper sur les « barres du Paradis », suivre le « vallon de Passe – Temps », traverser le village des Bellons, puis celui de La Treille (où Marcel Pagnol, toute sa famille ainsi que Lili reposent), admirer « Le Château de SA mère » et finir par la visite du Musée (Le petit monde de Marcel Pagnol) qui lui est consacré à Aubagne



L'AMICALE LAÏQUE

Créée en 2010, cette association a pour but de collecter, au profit des enfants des écoles maternelle et primaire de la commune, les fonds nécessaires à l'organisation de sorties et d'activités pédagogiques. Après deux années d'un démarrage difficile, l'heure de la reconnaissance a enfin sonné et chacun reconnaît, aujourd'hui, son utilité.

Elle apporte une contribution considérable à la réalisation des projets de classes de neige et de mer, des sorties comme celles, récentes, au château de Guédelon, au moulin Richard de Bas ou encore au Lavandou et offre souvent le pique-nique aux enfants et aux enseignants le jour des départs.

L'action de l'amicale laïque ne saurait se résumer à signer des chèques, aussi importants soient-ils. Elle propose aussi, à tous les enfants de la commune un grand spectacle annuel et un goûter à l'occasion des fêtes de Noël (cinéma, magie...).

Pour rassembler les fonds indispensables au financement de ses activités, l'amicale laïque organise régulièrement des actions de collecte au travers d'animations publiques. (loto, vide-greniers, bourse aux jouets...).



QUELQUES CHIFFRES

- Une subvention de 21 000 € a été allouée, pour l'année scolaire 2016/2017, à l'association Puy-Guillaume Jeunesse qui assure la gestion financière des classes de découverte. L'an prochain, les élèves de CM2 partiront en classe de neige dans les Alpes et les élèves de Mesdames Goiran et Roumet participeront à une classe scientifique et artistique dans les Combrailles.
- La commune s'est engagée dans un projet « École Numérique » pour l'école élémentaire : 50 000 € ont été programmés en investissement pour faire face aux importantes dépenses. Chaque salle de classe sera équipée d'un vidéoprojecteur interactif associé à un ordinateur portable et un tableau blanc. Des subventions ont été sollicitées auprès du FEDER (fonds européen). Les enseignants attendent avec impatience ces nouveaux équipements qui permettront aux élèves et à leurs professeurs de travailler avec de nouvelles méthodes.
- Comme chaque année, les deux écoles ont reçu leur budget de fonctionnement : 13 600 € pour l'école F. Mitterrand et 8 080 € pour l'école F. Roux, soit 80 € par élève.

Piscine Municipale Saison 2016

La piscine municipale sera ouverte tous les jours : de 11H à 19 H du samedi 11 juin jusqu'au dimanche 04 septembre inclus.

La municipalité a recruté 3 maîtres-nageurs et 5 agents d'accueil qui se relayeront pour assurer l'ouverture au public durant toute la saison estivale.

2 agents techniques municipaux seront également présents pour l'entretien quotidien des bassins et des locaux, ainsi qu'un agent de sécurité.



MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE VARENNE



Travail sur les contes traditionnels avec les maternelles et les collégiens, à l'aide d'un raconte-tapis (« Jack et le haricot magique »), un kamishibaï (petit théâtre d'image japonais) et des marottes (marionnettes en bois) prêtées par la Médiathèque Départementale.

Après-midi Carnaval pour les enfants, avec lectures de contes, concours de masques, dessins animés et goûter de la Chandeleur.

Exposition sur l'Inde présentée par Jacques Frasiak, plus visite de l'exposition pour les élèves de Primaire, avec visite interactive du Taj Mahal sur tablette.

ANIMATIONS À VENIR :

Septembre :

- Reprise du Club de Lecture. Animation proposée tous les 2 mois, ouverte à tous.

Octobre :

- Reprise des Bébés-Lecteurs le jeudi 6 octobre. Pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions dès juin.
- Exposition de photographies sur l'Auvergne du 4 au 26 octobre, prêtée par le Conseil Départemental.
- Après-midi Halloween pour les enfants de 3 à 10 ans le 29 octobre, avec des lectures de contes, des jeux, un concours de masques, des maquillages de monstres et des dessins animés.

Décembre :

- Après-midi Noël pour les enfants de 3 à 10 ans le 17 décembre, avec des lectures de contes, un concours de dessins, des dessins animés et la venue du Père Noël.

ZETÉLÉO

L'association de théâtre ZetéLéo a vu le jour en juin 2015. Les cours pour adultes ont remporté un vif succès et ce sont 9 élèves comédiens qui sont montés sur les planches les 3 et 4 juin dernier pour une représentation sous la houlette d'Amélie Millet, professeur et metteuse en scène. Au travers de saynètes, les spectateurs ont pu apprécier le travail produit tout au long de l'année par les élèves comédiens. ZetéLéo planche à ouvrir l'atelier aux jeunes comédiens âgés de 8 à 12 ans à la prochaine rentrée. L'association sera présente au forum des associations. N'hésitez pas à venir les rencontrer et vous informer.

Contact : Juan Rodriguez (06.51.17.51.64).



CINÉ-GOÛTER

Pour clore cette saison de ciné-goûter, les enfants de la commune ont assisté nombreux à la dernière projection durant les vacances de printemps.

Une programmation pleine de malice et d'humour : trois histoires originales habitées par une princesse, un bricoleur, un pêcheur et le fameux Tom pouce.



CARNAVAL DU CAP-G

Le samedi 05 mars, le Comité d'Animation organisait un carnaval des enfants des classes maternelles et primaires. Malgré le mauvais temps, il s'est déroulé en présence d'une quarantaine d'enfants, avec des costumes rivalisant d'imagination. Le défilé a parcouru les rues de la commune avant de se retrouver à la salle des fêtes où les enfants ont pu assister à un spectacle de marionnettes mené par Guignol.

En clôture de cet après-midi récréatif, le goûter offert aux enfants s'est déroulé dans une très bonne ambiance.



Annonce

La Médiathèque propose aussi dès juin le prêt de 5 liseuses (romans numériques) pour les vacances d'été, avec des nouveautés, des polars, du terroir, des romans sentimentaux, des classiques, des romans historiques, de la science fiction et des bandes dessinées.

Deux tablettes (mini ordinateur) seront aussi à disposition du public. Consultation uniquement sur place.

Des cours et des formations seront proposés aux lecteurs pour la manipulation de ces nouveaux outils. Possibilité de venir avec son propre matériel.

Renseignements auprès des bibliothécaires au : 04 73 94 18 59.

Sports

C.S.P.G FOOTBALL

Le Club de Football de PUY GUILLAUME, fondé en 1922, compte pour la saison 2015/2016 cent quarante-huit licenciés dont soixante-dix-sept jeunes pour la seule école de football.

Deux équipes Séniors masculines évoluent en promotion de District et en troisième division de district. Depuis deux ans l'ensemble du club est fier d'accueillir parmi son effectif une équipe féminine Senior qui évolue dans le championnat de foot à huit du Puy-de-Dôme.

Pour que chacun puisse exercer sa passion en toute sérénité, le club compte dans ses rangs des dirigeants bénévoles qui accompagnent, depuis de nombreuses années, (pour certains depuis plus de 30 ans au sein du club) les différentes équipes. Ils les encadrent, participent et organisent les différents événements (loto, repas dansant, calendriers, marche semi-nocturne) qui, grâce aux recettes dégagées, permettent au CSPG FOOTBALL de proposer durablement des structures et des équipements de qualités en partenariat avec la municipalité. Le CSPG FOOTBALL ne se résume pas qu'à la pratique du foot puisqu'il participe également à la vie de la commune en étant présent lors des différentes manifestations que la municipalité organise : téléthon, défilé 13 juillet, forum des associations.

Malgré tous ces efforts, le CSPG FOOTBALL déplore tous les ans une baisse de ses effectifs, que ce soit au niveau des joueurs mais également au niveau des dirigeants ; **alors, si vous voulez rejoindre une association dynamique et conviviale, n'hésitez pas à nous contacter au 06 61 54 95 18 ou lors du forum des associations qui se tiendra en septembre.**



CLUB AÉROBIC PUY-GUILLAUME / PASLIÈRES

Le Club Aérobie propose des activités adaptées à tous. Cette année, des cours toniques sur des musiques entraînantes seront de nouveau proposés. Zumba, Fitness, cardio-training, renforcement musculaire, step, étirements, relaxation sont au programme pour des cours complets. Le cours de gym douce est maintenu avec un rythme moins soutenu.

ACTIVITÉS :

Gym douce : lundi de 17H00 à 18H00 (sous réserve) au gymnase François Mitterrand à Puy-Guillaume et mercredi de 9H30 à 10H30 à la salle des fêtes de Paslières

Fitness : lundi de 18H 15 à 19H30 au gymnase François Mitterrand à Puy-Guillaume et mercredi : de 18H15 à 19H30 à la salle des fêtes de Paslières

Zumba : mercredi de 20H00 à 21H00 à la salle des fêtes de Paslières

Renseignements au 04/73/80/23/98 ou 06/38/69/12/12

Le CSPG Tennis

Le petit, mais très convivial club de tennis de Puy Guillaume fait preuve d'un grand dynamisme. Il compte quatre-vingt-huit licenciés dont quarante et un jeunes de moins de dix-huit ans et trente-quatre féminines.

Deux tarifs de licences sont proposés :

Un tarif comprenant des cours dispensés par Lilian Meunier (diplômé d'état) et Claire Loubat (CQPMT) et un autre qui permet simplement l'accès aux terrains et la participation aux différentes compétitions.

Le club s'est engagé dans les compétitions suivantes :

- Interclubs vétérantes 3^e division : défaite en finale face à Clermont Croix Neyrat
- Interclubs vétérans 2^e division : 3^e de sa poule
- Interclubs vétérans 3^e division : 5^e de sa poule
- 17/18 ans 2^e division : 5^e de sa poule
- Interclubs printemps hommes : une équipe en 1^{re} série poule B et une équipe en 4^e série poule F.
- Interclubs de printemps femmes: une équipe en 2^e série poule D et une équipe en 3^e série poule E.

Le club organise chaque année un repas dansant, une journée conviviale dédiée aux jeunes et un barbecue de fin de saison. Il participe activement au Téléthon et au défilé du 14 juillet.



FORUM DES ASSOCIATIONS

À l'initiative de la municipalité, et en particulier de la commission sport et festivité, le 1^{er} forum des associations a vu le jour en 2015.

L'objectif de ce grand rassemblement est de permettre aux associations de se faire connaître, de prendre des inscriptions, mais aussi de montrer aux habitants de la commune et des communes voisines l'éventail associatif mis à leur disposition.

Cet événement ayant rencontré un fort succès, il est reconduit cette année et se tiendra le samedi 3 septembre, de 10h à 18h, à la salle des fêtes de Puy Guillaume.

Forts de leur imagination et créativité, il ne fait aucun doute que pour cette édition encore, les stands seront animés et attractifs.

LA MOBILITÉ AU CŒUR DU CENTRE-BOURG

La municipalité de Puy-Guillaume a organisé à la salle des fêtes une réunion de concertation avec les habitants de la commune afin de présenter et de discuter des projets retenus par la municipalité concernant l'aménagement des rues et espaces publics du centre-bourg.

C'est autour d'une cinquantaine de personnes que le bureau d'étude SORMEA et l'atelier GINKGO ont présenté, notamment, les futurs aménagements de la rue Joseph Claussat, rue Émile Zola, de la Place de la République, de la rue Marcel Sembat et la Place de l'Église.

C'est dans un cadre très participatif que les habitants ont pu interroger les élus et le bureau d'étude sur les futurs projets liés au stationnement, avec notamment la mise en place d'une « zone bleue » (limitée à 2h00) à proximité des commerces, mais également, l'intégration d'arrêts-minute afin de faciliter des accès. Les interrogations se sont également tournées vers les deux écoles et notamment avec un projet de sécurisation d'un cheminement piéton prioritaire permettant de relier les différents équipements. Le maire, soulignant à plusieurs reprises l'importance d'une concertation citoyenne, a conclu le débat en indiquant son souhait d'offrir aux habitants de Puy-Guillaume un centre-bourg attractif et qualitatif pour tous.

Les futurs aménagements sont exposés jusqu'au mois de septembre dans le hall d'accueil de la Mairie aux heures et jours d'ouverture habituels. Vous pouvez également retrouver le document dans son intégralité sur le site internet de la commune.



TROISIÈME TRANCHE du lotissement des Bouchauds

Dans la continuité de la tranche 1 et 2 et afin de faire face à la demande constante de terrains à bâtir sur le territoire communal, le Conseil Municipal a décidé la mise en vente des terrains communaux constructibles de la tranche 3 du lotissement Les Bouchauds.

Le prix fixé par le Conseil Municipal est de 44 € HT le mètre carré.

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser au service urbanisme de la Mairie.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Délivrés en 2015 :

- Monsieur Quentin BAUMONT, demeurant au lieu-dit Chez Cotard, pour la construction d'une bergerie au lieu-dit Pacage de Terre-Dieu.
- Monsieur Mathieu MELEY, demeurant au lieu-dit Chez Guillot, pour la construction d'une stabulation de vaches laitières au lieu-dit Chez Guillot.
- Monsieur Pascal BRENDANI, demeurant au 30 rue Duchassein, pour une extension d'un bâtiment artisanal à la zone industrielle de l'Ache, rue Gutenberg.
- Monsieur Guillaume LEMIRE, demeurant au lieu-dit La Tour, pour la construction d'une chèvrerie au lieu-dit La Tour.

Délivrés en 2016 :

- Madame Elodie CAILLE et Monsieur Mickaël ARFEUIL-LIERE, demeurant à Thiers, pour la construction d'une maison individuelle au 5 boulevard Georges Clémenceau.
- Madame Stessy MIAT et Monsieur Fabienr COULOUMY, demeurant au 15, boulevard Vincent Auriol pour la construction d'une maison individuelle, rue Duchassein.

RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX DE PLEIN AIR

Qu'est-il interdit de faire brûler ?

Il est interdit de faire brûler à l'air libre ou en incinérateur individuel :

- les déchets végétaux ménagers ou assimilés : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage...

Ces déchets végétaux ménagers doivent être valorisés par compostage, broyage ou déposés en déchetterie.

- Tout type de déchets autres que végétaux (plastique, caoutchouc...)

Que peut-on faire brûler ?

- Les déchets végétaux agricoles ou assimilés issus de l'exploitation, de la valorisation ou de l'entretien de prés, champs, vergers ou vignes...

Toutefois, le compostage et le broyage doivent être privilégiés.

- Les rémanents de coupe, branchages et bois morts dont le maintien en forêt sont de nature à favoriser la propagation des incendies ou d'infections sanitaires.
- Les broussailles et résidus de culture sur pied dans le cadre d'un écobuage en zones montagneuses et accidentées.

Ces types de feux autorisés sont interdits pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre

Pour plus de détail, vous pouvez consulter en Mairie, l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air.

Pour information : la Communauté de Communes « Entre Allier et Bois Noirs » propose à la vente des composteurs en plastique et en bois à des prix préférentiels. Pour plus de renseignements veuillez contacter la communauté de communes au : 04.73.94.74.12

RÉGLEMENTATION SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Rappel des règles de bon voisinage concernant le bruit

Le bon voisinage est une responsabilité individuelle qui s'exprime de diverses façons, à commencer par certaines mesures ou actions concrètes.

En effet, le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme peut être pénalement sanctionné par des contraventions.

Quelques règles élémentaires concernant le bruit :

Les travaux et les opérations de toutes natures réalisés par des particuliers pour leur propre compte ou avec le concours d'entreprises qu'ils rémunèrent, et avec l'aide d'outillages, d'appareils ou d'engins spécialisés susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués :

Du 1^{er} juillet au 31 août :
tous les jours de 9h à 13h et de 16h à 19h

Le reste de l'année :
Samedi, dimanche et jours fériés :
de 9h à 13h et de 16h à 19h

Le reste de l'année :
Du lundi au vendredi : de 7 h à 21h

Ces restrictions ne sont pas applicables aux professions agricoles dans le cadre de l'utilisation des engins nécessaires à l'exploitation et plus particulièrement dans le cadre des travaux saisonniers (moissons...).



Travaux

REPLACEMENT DES HUISSERIES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des bâtiments mis en place par la municipalité, un certain nombre d'huisseries viennent d'être remplacées dans les bâtiments publics.

11 fenêtres en double vitrage isolant Orgon de fabrication française ont été remplacées au rez-de-chaussée de la Médiathèque Alexandre Varenne.

5 fenêtres ainsi que la porte d'entrée de même fabrication ont été remplacées au niveau du local du Comité d'Animation de Puy-Guillaume et de Colormanina.

Montant des travaux 15 192€ TTC.



RAFRAICHISSEMENT AU FOYER LOGEMENT

Les services techniques municipaux ont procédé à d'importants travaux de peintures intérieures afin de rafraîchir le hall, des couloirs ainsi que la salle d'animation.

ACCESSIBILITÉ

En matière d'accessibilité, la commune doit réaliser d'importants travaux au niveau de ses bâtiments publics ainsi qu'en matière d'aménagements de la voirie.

À ce titre, les services techniques municipaux ont réalisé une rampe reliant la rue Joseph Claussat et la Place Francisque Dassaud, itinéraire extrêmement fréquenté par les parents d'élèves pour relier l'école primaire et l'école maternelle.

Une rampe d'accès a également été réalisée par l'association d'insertion Detours au niveau de l'école de musique afin d'assurer un lien entre la place de la République et l'entrée de l'école. Les bordures béton au pied des arbres, sur l'ensemble de la commune sont en voie d'enlèvement et les trottoirs remis à niveau.



TRAVAUX DE LA RUE JEAN MOULIN

L'objectif des travaux de la rue Jean Moulin était de sécuriser le carrefour connecté avec la RD 906, notamment avec l'accès des poids lourds pour la verrerie sur cette portion et de reprendre par la même occasion la voirie.

Dans le cadre de ce chantier, le réseau d'adduction en eau potable a pu être renforcé, le poteau d'incendie déplacé en zone accessible.

Le réseau d'éclairage public a été enfoui, les trottoirs ont été mis aux normes concernant l'accessibilité et les bordures remplacées.

Les réseaux ont été mis en attente au niveau des terrains à bâtir pour assurer leur parfaite viabilisation. Enfin, la chaussée en enrobée a été entièrement reprise.

Montant des travaux TTC : 211.609 €

Subvention du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police : 7.500 €



AMÉNAGEMENT DE LA RUE ERNEST LAROCHE

La commune vient de retenir la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements et des travaux de la rue Ernest Laroche : il s'agit du Cabinet Serre-Hubert-Truttmann à Vichy, associé à une architecte DPLG, Madame LESPIAUCQ.

L'objectif de ces travaux est multiple : moderniser l'entrée de ville du côté Châteldon, sécuriser les déplacements piétons et des cycles sur toute la longueur, sécuriser les abords du collège Condorcet et améliorer le stationnement. À cet effet, la commune a pu faire l'acquisition d'une bande de terrain de 3 mètres de large, longeant la rue Ernest Laroche afin de pouvoir réaliser de manière qualitative les futurs aménagements.

L'année 2016 sera consacrée à la phase des études ; les travaux devraient débuter dès le début de l'année 2017.

Montant de la maîtrise d'œuvre : 16.320 € TTC

Montant estimatif des travaux : 250.000 €

TRAVAUX DE L'APPARTEMENT DE LA RUE JOSEPH CLAUSSAT

Un appartement de type T2 destiné à la location et inoccupé dans l'ancienne Mairie au numéro 60, rue Joseph Claussat a fait l'objet d'une rénovation totale.

La reprise des murs a été nécessaire en plâtrerie et peinture, des sols de type PVC ont été posés.

L'électricité de l'appartement a été entièrement remise aux normes, l'installation d'une VMC effectuée.

Les huisseries ont été remplacées ainsi qu'une partie du plancher de la salle de bains.

Les services techniques municipaux ont également assuré la pose d'une cuisine intégrée et équipée.

Le service des eaux a pris en charge l'installation d'une cabine de douche et la pose d'éléments dans la salle de bains.

Montant total des Travaux : 27740 € TTC :



NOUVEAUX COMMERCANTS



PHARMACIE DE L'EGLISE
Benoit TICHIT
39 rue Joseph CLAUSSAT
Tel. : 04.73.94.72.18
Reprise depuis le 03 mai 2016



LA BELLE EPOQUE
Maryse et Christian PIFFAUT
82 rue Joseph CLAUSSAT
Tel. : 06.50.90.20.31
Reprise depuis le 03 avril 2016



AQUADOM63
Sylvie MONNOT et Marine NICO
5 route de Vichy
Tel. : 09.62.09.64.00
Installées depuis mai 2015



DAME GRIBOUILLE
Carole VINCENT
54 avenue Edouard VAILLANT
Tél. : 06.82.08.70.31
Installée depuis Décembre 2015



ALTITUDE 63
Drone et prises de vues aériennes
Lieu dit « Les Piottes »
Tel. : 07.89.91.27.61
Création novembre 2014



JLM Méca
Jean Luc MARTINET
12 route de Vichy
Tel. : 06.61.55.60.91
Installé depuis février 2016



Boulangerie BILLAUD
Lucas BILLAUD
15 rue Joseph CLAUSSAT
Tel. : 04.73.94.70.74
Reprise depuis le 03 mai 2016



RÉ-INDUSTRIALISATION SUR L'ANCIEN SITE D'OBERTHUR

Après l'annonce de la fermeture du site Oberthur, la municipalité de Puy-Guillaume s'est mobilisée avec le partenariat des services de l'Etat et du député de la circonscription afin de retrouver un potentiel repreneur.

Si dans un premier temps, le projet de reprise du groupe Prenant avait fait naître de l'espoir chez les anciens salariés d'Oberthur et les Puy-Guillamois, cet espoir est très vite devenu désillusion.

Néanmoins, la municipalité n'a pas relâché ses efforts afin de redonner vie au site dans le but de maintenir une activité industrielle et des emplois à Puy-Guillaume. Après plusieurs contacts avec un groupe spécialisé dans l'imprimerie et une fois le projet muri, la commune n'a pas hésité à racheter le site en faisant appel à l'Établissement Public Foncier d'Auvergne afin d'engager une procédure d'acquisition amiable.

La société SELP Services qui a pris possession des bâtiments en septembre dernier dispose d'un bail commercial d'une durée de trois ans avec une garantie d'acquisition de l'ensemble industriel à l'issue du bail.

La municipalité suit avec la plus grande attention l'activité du repreneur qui vient de recruter, dans un premier temps, une quinzaine de salariés sur le site dont la majorité sont d'anciens employés de la société Oberthur.

Swan SERVAJEAN

À vingt-quatre ans, Swan travaille sur la commune de Puy Guillaume, dans l'entreprise familiale. Après des études somme toute classiques, collège à Puy Guillaume, lycée à Thiers c'est titulaire d'un BAC pro et d'un BTS qu'il va parfaire sa formation à Montluçon en optant pour une spécialisation dans les bâtiments à énergie positive (BBC).

Mais ce qui fait vibrer Swan plus que tout, c'est la moto ; une passion née très tôt, à l'âge de dix ans. D'abord avec son frère, il roule le soir et le week-end autour de la maison. Le loisir se prolonge avec son père qui se convertit à la passion de ses fils. Ainsi, le plaisir de rouler rejoint celui d'être « ensemble » et de découvrir la nature environnante.

Rapidement, une connaissance avisée de la famille décèle en Swan de réelles prédispositions pour le sport mécanique et le pousse à s'essayer à la compétition. Les parents acceptent et jouent le jeu. Leur indéfectible soutien est pour Swan l'un des facteurs de sa réussite.

En 2007, Swan s'aligne en inscription libre au Championnat de France 50 cc qui se déroule sur deux jours à Massiac, non sans une certaine appréhension due à son inexpérience de la compétition. Il finit premier les deux journées et subit un premier affront lorsqu'il est exigé un examen de la moto avant la remise des prix pour cause de suspicion de triche.

Dès lors, les choses s'enchaînent. Il intègre le Time France en 125 cc et découvre un autre univers.

Une équipe s'occupe de tout, mais le talent et le matériel, ça ne suffit pas... il faut travailler, avoir la condition et une hygiène de vie parfaite. Rien qui ne rebute Swan qui a toujours allié les études, les loisirs et le travail. Les titres et les bons classements arrivent en 125 cc jusqu'à une place de troisième au général du championnat de France en 2013.

Une véritable aubaine dans sa jeune carrière qui lui permet d'intégrer l'année suivante l'équipe de France pour « les Jeux olympiques de l'enduro », les ISDE en Sardaigne.

C'est à cette occasion qu'il est sacré champion du monde par équipe à tout juste 20 ans. Depuis 2015, notre champion est sous contrat avec la marque italienne BETA et équilibre enfin ses dépenses, car ce parcours exemplaire s'est fait sur les seuls investissements personnels.

Aujourd'hui, ce jeune homme promène sa rigueur, sa détermination et son sourire timide sur le circuit international et si vous lui demandez où il s'imagina dans 20 ans, il vous répondra qu'il ne sait pas vraiment, mais qu'il fera toujours de la moto.



AMBROISIE, attention allergie !

La reconnaître, la détruire avant qu'elle ne soit en fleurs est le meilleur moyen de combattre les effets indésirables de cette plante invasive.

En effet, les pollens d'ambroisie sont hautement allergènes et si elle fleurit dans votre jardin, sur un talus, sur des remblais de chantier ou encore dans les cultures ou sur des terres à l'abandon, vous et vos proches risquez, dès la fin de l'été, de déclarer des rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire et eczéma... Rappelons que certaines de ces allergies peuvent avoir des conséquences fatales sur les sujets les plus fragiles.

C'est donc sans aucune hésitation qu'il faut éradiquer cette plante. Pour apprendre à la reconnaître plusieurs organismes comme FREDON, l'ARS... ont conjugué leurs efforts pour sensibiliser et informer les populations.

Vous trouverez en mairie des documents explicatifs et des fiches pédagogiques vous permettant de reconnaître l'ambroisie et les conseils pratiques pour la détruire.



Usage des produits phytosanitaires

À partir du 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de la plupart des produits phytosanitaires dont font partie les désherbants, sera interdite sur la voirie et les espaces verts.

La municipalité s'engage à réduire leur utilisation.

Après avoir parcouru la commune accompagné d'agents des services techniques et d'élus, un technicien de la FREDON* nous a proposé diverses alternatives.

- Désherber sans produit chimique : binage, arrachage, désherbage mécanique...
- Favoriser le végétal : jachères fleuries, paillage, entretien des infrastructures...
- Accepter plus de végétation spontanée.

À partir du 1^{er} janvier 2019, la plupart de ces produits seront interdits aussi pour les particuliers.

* Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Calendrier

Juillet

- Mercredi 06** Ciné Parc à la salle des fêtes
Samedi 13 Fêtes de juillet avec défilé et bal place Jean Jaurès
Dimanche 14 Fêtes de juillet avec feu d'artifice au parc des expositions
Jeudi 21 Don du sang à la salle des fêtes
Mercredi 27 Ciné Parc à la salle des fêtes

Août

- Mercredi 10** Fête du cochon place Jean Jaurès et à la salle des fêtes
Mercredi 17 Ciné Parc à la salle des fêtes
Vendredi 19
Samedi 20
Dimanche 21 } Fête de la saint Barthelemy

Septembre

- Samedi 03** Forum des associations à la salle des fêtes
Vendredi 09 Show de tennis de table Jacques Secrétin à la salle des fêtes
Mercredi 28 Ciné Parc à la salle des fêtes

Octobre

- Jeudi 06** Don du sang à la salle des fêtes
Dimanche 16 Loto de l'association des commerçants à la salle des fêtes
Mercredi 19 Ciné Parc à la salle des fêtes
Dimanche 23 Bourse aux jouets de l'Amicale laïque à la salle des fêtes
Samedi 29 Loto du CSPG football à la salle des fêtes

Novembre

- Vendredi 04** Trophées de la ville à la salle des fêtes
Dimanche 06 Thé dansant de Variance FM à la salle des fêtes
Mercredi 09 Ciné Parc à la salle des fêtes
Vendredi 11 Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Dimanche 20 Loto de l'Amicale laïque à la salle des fêtes
Samedi 26 Concert de la société musicale à la salle des fêtes
Mercredi 30 Ciné Parc à la salle des fêtes

Décembre

- Vendredi 02**
Samedi 03 } TELETHON
Jeudi 08 Don du sang à la salle des fêtes
Vendredi 09 Concert de l'école de musique à l'église
Samedi 10
Dimanche 11 } Marché de Noël de l'association des commerçants
Samedi 17 Loto du Rayon d'or à la salle des fêtes
Mercredi 21 Ciné Parc à la salle des fêtes
Samedi 31 Repas du réveillon de la société musicale à la salle des fêtes